

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 6 | MERCREDI 19 JUIN 2024

Sommaire

Édito – Mibé – Recommandations de vote	2
Message de la présidente	3
Politique communale	8-9
Les députés en action	10
JLRV	12
Présidence des Femmes PLR Vaud	14
Dans le monde	15
Frivolités essentielles	16

L'espoir et la paix

Il fallait tenter le coup, la Suisse l'a fait...



Politique fédérale
**Réduire la fortune de l'AVS
au profit des cotisants et des
retraités**

Page 4

**Loïc Bardet
et Gregory Bovay
nouveaux VP PLR Vaud**

Pages 6-7



Réflexion
**Être populaires,
sans populisme**

Page 11



Point fort
**Nouvelle péréquation
intercommunale vaudoise**

Page 13



Notre pays s'engage pour la paix en Ukraine. Un grand sommet international dans les montagnes suisses. Diplomatie et sécurité à son maximum. La Suisse était au rendez-vous. Un premier pas d'un long chemin...

Pages 2 et 5

Un chemin escarpé

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Que de reproches à l'international et même en Suisse sur l'inutilité du Sommet pour la paix au Bürgenstock, sans la Russie. Fallait-il ne rien tenter? Attendre que cela se passe, sans nous, sans espoir? Tout le monde aurait préféré les deux parties présentes à cette rencontre. Cela n'a pas été possible. Échec, défaitisme à l'ordre du jour dans les médias qui pour certains s'en régalaient. Le résultat est bien faible, c'est vrai. La paix n'est pas là. Mais c'est un début. Un petit pas.

Encore fallait-il s'entendre sur la définition même de la Paix. Les avis divergent. Il y a ceux qui la veulent à tout prix et tant pis si elle n'est pas juste et durable. Le plus fort remporte la mise et le plus faible capitule. Le président Poutine le jour avant le sommet, bizarre, fait une proposition de paix en ce sens... «On garde ce que l'on a et on arrête...» Peut-on le croire? Peut-être aurait-il dû envoyer Sergueï Lavrov pour en parler... mais il a refusé... Et ceux qui disent: «l'agresseur doit se retirer». Tout est dit.

La Suisse par sa neutralité ne peut pas prendre parti. Mais il y a sur le sujet des avis quelque peu nuancés. Elle peut aider différemment car Genève est détentrice de la Charte de l'ONU, notamment sur l'humanitaire (réfugiés, prisonniers, programme alimentaire, etc.). Sujets qui ont été au centre des discussions. Sujets vitaux à plus d'un titre.

La Suisse a tenté le coup, au risque d'être critiquée et n'a pas ménagé ses efforts diplomatiques, avec la Chine notamment. Merci Nicolas Bideau et Ignazio Cassis. Cent délégations internationales seront présentes. Le Sud global reste en retrait. On s'y attendait. L'Arabie saoudite est là pourtant. Mais ce n'était que le premier pas.

Notre pays, a fait ce qu'il sait faire de mieux: le médiateur. Un «Davos» politique symbolique aussi, au sommet des montagnes, en toute sécurité, avec un panorama époustoufflant. La Suisse, c'est aussi cela. Entre mer et ciel, la colombe peut voler... Si elle le veut.



Votations fédérales du 22 septembre 2024 Recommandations de vote

Initiative populaire du 8 septembre 2020

« Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage
(Initiative biodiversité) » **NON**

Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la
prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité
(LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle) **OUI**

Devoirs de vacances

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

L'été arrive (enfin!), l'envie de prendre quelques vacances bien méritées est évidemment naturelle, mais la direction du PLR Vaud ne se tournera pas les pouces pendant l'été. Il s'agira d'abord de recréer une cohésion d'équipe dans la direction du parti, comme nous l'avons connue jusqu'à maintenant. Je profite de cette réflexion pour remercier très chaleureusement mes vice-présidents Alexandre Berthoud et Quentin Racine, qui ont fait le choix de remettre leur mandat au 1^{er} juillet.



Leur vision stratégique, capacité de travail et sens de l'humour vont me manquer, et je suis certaine qu'ils resteront des personnes clé au sein du parti. Accompagnée de notre vice-présidente déjà élue en 2023 Regula Zellweger, je me réjouis de collaborer désormais avec mes collègues députés Loïc Bardet et Gregory Bovay.

C'est aussi l'occasion de remercier ici vivement les candidats malheureux à cette élection qui se sont mis à disposition du parti, Pauline Blanc, Olivier Petermann, Stéphane Rezso, ainsi que John Desmeules (qui avait fait le choix de retirer sa candidature avant le Congrès). Ces nombreuses candidatures montrent le dynamisme de notre parti et les vocations qu'il suscite. Les rencontres que j'ai déjà faites dans le cadre de ma tournée des arrondissements démontrent également l'engagement sans faille de nombreuses et nombreux membres du parti sur le terrain. Il faut maintenant que cela se traduise en résultats dans les votations et les prochaines élections.

Si les élections communales de 2026 semblent encore loin, la préparation de celles-ci est déjà en cours, et ce depuis plusieurs mois. Recrutement de candidates et candidats, préparation d'un programme, définition d'une

ligne claire, tels sont les défis qui nous attendent. La question d'un message simple (mais pas simpliste!) parlant à la population, porté par le parti, revient fréquemment dans les discussions. Il s'agit de s'y atteler: ce n'est pas une tâche facile, car le PLR refuse les solutions populistes et dogmatiques. Les nuances que nous apportons dans notre politique brouillent parfois notre discours. La créativité et la prise de

conscience de cette réalité permettront certainement de clarifier notre ligne, en se rappelant que c'est celle qui a fait le succès de la Suisse et de notre canton pendant de nombreuses années.

Le PLR est un parti qui agit, qui trouve des solutions, qui croit en l'humain et en ses capacités, qui a une vision du monde tournée vers l'avenir. Ces défis auxquels le parti doit répondre à tous les échelons m'ont poussée à présenter

ma candidature à la vice-présidence du Parti suisse. Il est important que le canton de Vaud et sa section (la plus grande de Suisse) y soient représentés afin d'y porter les sensibilités romandes. Je le ferai avec plaisir si je suis élue le 22 juin, mais sachez que la priorité restera ma présidence cantonale où je continuerai de mettre toutes mes forces pour que le PLR reste le premier parti du canton. Avec vous et pour vous.

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

BRUNCH ANNUEL DU PLR VAUD

Dimanche 25 août 2024, dès 10 h 30

Le PLR Vaud et le PLR arrondissement Jura-Nord vaudois vous invitent au bord du lac de Neuchâtel, chemin du Lac à Concise

Invitée d'honneur: Nadine Gobet, conseillère nationale fribourgeoise

Le lieu du Brunch est accessible en transports publics.

La manifestation aura lieu par tous les temps.

Inscriptions (jusqu'au 19 août) sur le site du PLR Vaud, ou par courriel à m.rochat@plr-vd.ch

www.plr-vd.ch

Réduire la fortune de l'AVS au profit des cotisants et des retraités

par Olivier Feller,
conseiller national PLR Vaud

Le 3 mars dernier, le peuple et les cantons ont accepté l'initiative pour une 13^e rente AVS. On peut le déplorer ou s'en réjouir. Mais la volonté populaire doit être mise en œuvre. Dans le respect du texte de l'initiative et des délais fixés. Cette dernière précision n'est pas anecdotique, tant les réactions à l'issue de la votation sont allées dans tous les sens.

Ainsi, dans les heures qui ont suivi le scrutin du 3 mars, l'Office fédéral des assurances sociales s'est interrogé publiquement sur l'opportunité d'augmenter les rentes mensuelles de 8,3% au lieu de verser une treizième rente à la fin de chaque année civile. Le Conseil fédéral a dû alors rappeler que le titre et le texte de l'initiative étaient clairs: il s'agit de verser une treizième rente en une fois, par analogie avec le treizième salaire.

Certains mauvais perdants ont par ailleurs cherché à remettre en question l'obligation de verser la 13^e rente dès l'année 2026. Le Conseil fédéral a dû, sur ce point aussi, rappeler que l'instauration de la 13^e rente devait avoir lieu en 2026, le texte voté étant limpide en la matière.

La question qui reste ouverte, c'est celle du financement de la 13^e rente, dont le coût passera de 4,1 milliards en 2026



à 4,7 milliards en 2030. Le Conseil fédéral a récemment mis en consultation plusieurs variantes, les réponses des milieux intéressés étant attendues jusqu'au 5 juillet prochain. Cette question risque toutefois de ne pas pouvoir être tranchée à temps par le Parlement faute de majorité pour l'une ou l'autre des options. C'est pourquoi j'ai déposé un postulat visant à réduire la dotation minimale de la fortune de l'AVS prescrite par la loi. Le Conseil fédéral vient de décider de recommander au Conseil national d'accepter ce postulat.

Il faut savoir que l'AVS fonctionne selon le système de répartition. Ce qui est encaissé – cotisations des employés et des employeurs, contribution financée par le budget de la Confédération – est directement utilisé pour financer les rentes, la fortune de l'AVS constituant une réserve de fluctuation. Or, la loi prescrit que la fortune de l'AVS ne doit en principe pas tomber au-dessous du montant des dépenses totales d'une année. Cela représente quelque 50 milliards.

À mon avis, c'est beaucoup trop. Si la fortune de l'AVS équivalait par exemple à 70% des dépenses engagées pendant une année, ce serait largement suffisant. Je ne suis d'ailleurs pas le premier à l'affirmer: cette appréciation a déjà été faite par le Conseil fédéral par le passé, tant sous l'ère d'Alain Berset que sous celle de Pascal Couchepin. Relevons que dans un autre domaine qui repose sur un système de

répartition, celui des allocations familiales, le niveau minimal des réserves prescrit par la loi est de 20% des dépenses d'une année.

Il n'y aurait rien de choquant d'utiliser une partie de la fortune de l'AVS pour financer la 13^e rente AVS. Car si la fortune de l'AVS est aujourd'hui si abondante, c'est grâce aux cotisations et aux impôts payés pendant leur vie active par les retraités d'aujourd'hui.

Si la fortune de l'AVS équivalait par exemple à 70% des dépenses engagées pendant une année, ce serait largement suffisant.

publicité



d'Silence acoustique sa

Bureau d'études

A l'écoute de votre silence

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

Conférence sur la Paix en Ukraine

La Suisse assume pleinement son rôle



par Laurent Wehrli,
conseiller national PLR Vaud,
président de la Commission
de politique extérieure du Conseil
national

Pays des bons offices, des Conventions de Genève, de la Croix-Rouge, la Suisse neutre œuvre depuis toujours pour la Paix. Elle le fait aujourd'hui notamment avec la Conférence du Bürgenstock pour la Paix en Ukraine. En cela, la Suisse agit concrètement pour la Paix.

Fiers! Nous pouvons être fiers que la Suisse soit actuellement le seul pays qui agit concrètement pour la Paix en organisant une telle Conférence pour la Paix en Ukraine. Certes, il ne faut pas rêver. Ce n'est pas une seule rencontre qui permettra – dans le contexte dramatique connu – d'atteindre tous les objectifs. Mais une chose est sûre: seule la réalisation d'un processus de dialogue sur la paix permettra d'atteindre la paix! Et la Suisse, forte notamment de sa neutralité, de ses actions de bons offices, de pays hôte des Conventions de Genève – dont on fête cette année

les 75 ans – et de la Croix-Rouge, est pleinement dans son rôle en organisant une telle Conférence, comme elle l'a été en initiant les conférences sur la reconstruction de l'Ukraine.

Des milieux critiques évoquent que la Suisse ne serait plus neutre, car la Russie n'aurait pas été invitée. Il faut rappeler ici que c'est faux! Notre conseiller fédéral PLR Ignazio Cassis a rencontré personnellement le ministre russe des affaires étrangères début janvier déjà, afin d'inviter formellement la Russie à participer, mettant en avant combien est important le fait que les deux pays belligérants soient à la table des négociations. Or, la Russie a décliné cette proposition. Nous ne pouvons que regretter cette position, mais en aucun cas arrêter d'agir pour la Paix et ne pas organiser une telle Conférence!

TROIS RENCONTRES THÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

Par ailleurs, cette Conférence est importante comme étape dans le processus de Paix grâce aux trois rencontres thématiques complémentaires qui y sont organisées et qui portent sur la sécurité nucléaire, la liberté de navigation et la sécurité alimentaire, ainsi que sur les aspects humanitaires. Ces thématiques sont importantes au-delà

du secteur géographique actuellement en guerre. De très nombreux pays de tous les continents sont en effet directement concernés que ce soit par la sécurité nucléaire ou celle alimentaire. Encore une fois, seule la Suisse propose concrètement d'aborder ces éléments, avec la volonté de chercher et trouver des solutions de paix. Certes, tout ne sera pas réglé au soir de cette Conférence. Mais cette première étape est indispensable, y compris dans ses limites, pour progresser utilement sur le chemin de la Paix!

Une chose est sûre: seule la réalisation d'un processus de dialogue sur la paix permettra d'atteindre la paix!



Loïc Bardet et Gregory Bovay à la vice-présidence du PLR Vaud

Soirée importante que le dernier Congrès cantonal à Aubonne le jeudi 13 juin. Deux postes de vice-présidence du parti étaient remis en jeu. Cinq candidats de valeur, issus de 5 arrondissements étaient ainsi en lice pour intégrer la direction du PLR Vaud. Deux postes importants qui accompagneront ainsi **Florence Bettschart-Narbel** et **Regula Zellweger**. Une salle pleine à craquer, 350 délégués pour élire leurs favoris. Il aura fallu deux tours pour les désigner, sous l'œil expert de **Philippe Miauton** et avant lui de **Jean-Marie Surer**, président de la Commission d'éthique.

Nous profitons ici de remercier les candidats moins chanceux qui ont par leur candidature montré le renouveau et le dynamisme du parti. Et tous restent fortement motivés et engagés : merci à **Olivier Pettermann**, **Pauline Blanc** et **Stéphane Rezzo**. FG



Loïc Bardet, ingénieur agronome

Fonctions : municipal Vulliens, député

LE MOT DU CANDIDAT

«Un bon politicien est celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite, est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit.»

Cette citation de Winston Churchill doit nous rappeler que rien n'est gravé dans le marbre et surtout que rien n'est garanti. Ainsi, notre parti qui avait réussi de belles élections cantonales 2022 n'a pas pu réitérer ce résultat lors des élections fédérales 2023. Ce dernier scrutin est particulièrement regrettable et doit nous servir d'électrochoc car, à mes yeux, le canton de Vaud a besoin d'une colonne vertébrale, d'un parti regroupant l'ensemble du spectre cantonal, que ce soit au niveau

des régions ou des habitants. Par son histoire, un tel rôle ne peut probablement être joué que par le PLR.

J'aurais particulièrement à cœur de représenter au sein de la direction du parti les intérêts du secteur primaire et des régions rurales en général ainsi que des régions intercantionales. Il va cependant de soi que ceci ne se ferait pas au détriment des villes et des autres régions du canton mais en complément.

La défense des valeurs libérales-radicales, tout en étant ouvert à la recherche de compromis, a toujours été au centre de mes activités politiques et professionnelles. Il en sera de même pour les prochaines années et j'espère pouvoir le faire également au sein de la direction du parti.

Alexandre Berthoud On ne peut que lui dire merci...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Alexandre Berthoud, un vice-président de talent qui aura marqué de son empreinte la direction du PLR Vaud pendant 6 ans. Un homme de conviction, au caractère bien trempé, trop diront peut-être certains... dont l'engagement, la force de travail et le courage politique sont la marque de fabrique.

À ce niveau de responsabilité, il ne suffit pas d'être compétent, il faut être plus que cela. Comprendre la vie des gens, de tous les milieux sociaux. Bien connaître son canton, aimer les gens, même accepter une forme de don de soi pour le bien commun et le respect des institutions. Des mots forts, qui viennent du cœur et que la raison sait mettre en application. Des mots qui lui vont comme un gant.

Alexandre, un vice-président, élu à plusieurs reprises à tous les échelons politiques, de sa commune à la Berne fédérale. Le voilà depuis de nombreuses années député. Et quel député... Un député qui compte, qui fait même peur tant il a la maîtrise de ses dossiers.

Rappelons sa présidence de la fameuse Commission des finances de l'État de Vaud. Excellent orateur qui sait convaincre avec sa voix qui porte au propre et au figuré.

Alexandre aura aussi été durant son mandat de VP un grand négociateur, qualité indispensable à ce poste car les adversaires politiques comme les associations amies sont souvent difficiles... Et même négocier avec le Conseil d'État, pourtant de son bord, n'est pas toujours chose aisée, avec ses personnalités fortes qui ont du répondant comme on dit. Négocier, écouter, comprendre, proposer, aimer les citoyens, convaincre, avoir la peau dure aussi car en politique il faut savoir



Gregory Bovay, juriste

Fonctions : député et conseiller communal Blonay - Saint-Légier

LE MOT DU CANDIDAT

Depuis mon entrée en politique en tant que conseiller communal, je n'ai eu de cesse de porter et défendre avec fierté les valeurs du PLR. L'autonomie communale, la défense des PME et la capacité de notre parti à être la seule formation politique à conjuguer les réalités urbaines et rurales résonnent particulièrement en moi. Mon engagement pour le PLR et mes qualités de rassembleur que l'on me prête m'ont conduit à présider une section locale durant plus de quatre ans et être vice-président d'arrondissement Vevey-Riviera. Je porte également un point d'honneur à demeurer un élu local puisqu'il favorise le contact avec le terrain et la population.

Ces mandats m'ont apporté une solide expérience sur le fonctionnement de notre parti et sur l'attente de notre électeur. En parallèle, mon parcours professionnel a

également été rythmé par la politique, soit en tant que juriste à l'Union des communes vaudoises, soit en tant que secrétaire d'associations professionnelles dans une organisation économique.

En tant que député j'ai une bonne connaissance de la politique cantonale et mes solides liens avec mes 49 collègues PLR m'apportent une compréhension des problématiques de l'ensemble du territoire.

Homme de dialogue et de convictions, je suis déterminé à me mettre sans attendre au service de l'ensemble de nos sections et des personnes qui, comme vous, s'investissent sans relâche sur le terrain.

En définitive, l'esprit qui m'animait en déposant ma candidature est celui de prendre part au travail d'équipe de la direction du parti et de m'investir pleinement afin de faire triompher nos idées et nos valeurs.

... mais pas au revoir...

accepter les coups, parfois en donner et se relever rapidement. Toujours aller de l'avant.

Alexandre, on se connaît depuis longtemps. Je t'ai vu prendre au fil du temps une place importante dans notre parti, une belle place et ce n'est pas fini. J'ai le plaisir de faire cet hommage pour ton départ de la vice-présidence, mais ce n'est pas un hommage de fin de vie politique. Bien au contraire. Tu restes le député influent du Grand Conseil que tu es déjà. Tu vas continuer à défendre nos valeurs, notre canton pour améliorer concrètement la vie des gens. Et pour tout cela, pour le passé et pour le futur prometteur que tu nous prépares, je peux te dire à titre personnel déjà mais au nom de l'ensemble du parti, un immense MERCI.

Tu as été touché de l'ovation qui t'a été adressée au dernier Congrès lors de ton départ officiel. Sois persuadé que tu la mérites. Continue sur cette lancée, tu seras je l'espère heureux, encore plus heureux. Et si le parti peut encore en profiter, c'est que du bonus... En bref, on est fiers de toi, de ton parcours et même de tes défauts... c'est tout dire. Tu as aussi le droit d'être fier de toi... MERCI ALEXANDRE BERTHOUD



Plan climat communal : quelle boîte à outils pour défendre une vision PLR ?

par Maxime Meier,
président PLR Gros-de-Vaud,
municipal à Bretigny-sur-Morrens

Il y a tout juste un an, la population vaudoise approuvait à une très large majorité l'ajout dans sa Constitution cantonale d'un nouvel article concernant la protection du climat. Celui-ci implique notamment pour l'ensemble des communes de notre Canton d'élaborer des plans climat communaux de manière individuelle ou intercommunale.



Face à cette nouvelle obligation communale, devons-nous laisser les pleins pouvoirs aux Verts et nous concentrer sur d'autres dossiers ? Au contraire, nous devons prendre ce dossier à bras-le-corps. En effet, nous pouvons agrémente les plans climat d'une vision PLR où nous ne cédon pas à une écologie punitive. Nous avons la possibilité de voir les plans climat communaux comme une opportunité et non une pléthore d'interdictions.

Tout d'abord, il est possible d'encourager d'excellents partenariats privés-publics pour créer des sources d'approvisionnement énergétique de proximité tels que des chauffages à distance ou

des centrales solaires sur les toits ou au sol. Un financement pluriel permet d'apporter une solution aux propriétaires soucieux de trouver des sources d'énergie alternatives et d'assurer un rôle de « facilitateur » de la commune. Ces partenariats peuvent également être mis en place pour la rénovation de bâtiments communaux pour limiter les conséquences financières de ces rénovations sur les finances communales. De plus, de nombreuses communes sont en train de réviser leur plan d'affectation. À cette occasion, il existe de nombreuses mesures, aisées à mettre en place et qui n'entraînent aucun coût pour les communes. Ainsi il peut

être utile de prévoir l'introduction d'un bonus énergétique communal qui permet aux propriétaires d'augmenter la capacité constructive autorisée lorsque le bâtiment respecte des conditions énergétiques particulières ou que le reste de la parcelle non construite favorise la biodiversité. Ce procédé permet ainsi de mêler plusieurs politiques publiques qui sont favorables pour le climat. Il est également possible de prévoir certaines règles pour encourager la biodiversité comme la mise en place de clôtures permettant de laisser passer la petite faune.

Enfin, les communes peuvent soutenir les comportements favorables au climat

tels que la mise en place de manifestations responsables, d'encourager la mobilité plurielle et de s'engager dans l'innovation et la digitalisation des administrations pour réduire l'impact quotidien de la commune sur l'environnement.

En somme, il existe une multitude d'actions – qui s'inscrivent pleinement dans notre vision PLR – que nous pouvons introduire dans chacune de nos communes, qu'importe sa taille. Il suffit juste de rester inventifs et d'oser mêler le soutien du privé avec le rôle du public pour se donner les moyens de mettre en place des politiques ambitieuses et non punitives pour le climat.

publicité

CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY



Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte	CHF	43.50
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge Les Bourrons, assemblage	CHF	43.50
5 x 70 cl. Rosé La Crausaline Pinot Noir	CHF	45.00

Prix du carton CHF 132.00

Sous réserve de changements

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

TRIB

Les fournisseurs d'eau potable sous pression

par Alexandre Legrain,
président de l'Arrondissement
de Nyon, municipal à Crassier

Les producteurs et fournisseurs locaux ou régionaux d'eau potable sont soumis à des pressions toujours plus grandes et nombreuses. En plus des risques habituels liés à cette activité tels que la rupture d'une conduite, une défaillance technique quelconque ou encore une simple erreur humaine, les facteurs pouvant compromettre une sûre distribution de l'eau potable se sont multipliés ces dernières années.



Je m'en suis rendu compte pour la première fois quelques jours seulement après ma prise de fonction en tant que municipal de Crassier, c'est-à-dire en mars 2020. Les SITSE (Service industriels de Terre-Sainte et environs) au sein desquels je représente ma commune, ont dû prendre la difficile décision de fermer une source. La raison? Pollution au chlorothalonil. De fait, cette source excédait de cinq fois la nouvelle norme en vigueur. Jusqu'au 31 décembre 2019, cette source était considérée comme tout à fait viable puis, au 1^{er} janvier 2020, vu la nouvelle norme fédérale, elle ne l'était soudainement plus. Ce sont près de 250 000 m³ de production que nous perdons annuellement. Lors de la sécheresse historique de 2022, nous aurions pourtant eu grand besoin de

ladite source pour éviter des restrictions et les conséquences qui vont avec. Que faire alors? Des travaux coûteux pour la remettre en service? Comptons plusieurs centaines de milliers de francs. Tout cela pour remettre en marche une source qui, de toute façon produisait de moins en moins d'eau, année après année. Notons également que nous ne sommes pas à l'abri de l'arrivée soudaine d'une nouvelle norme touchant une autre molécule ou groupe de molécules nous plongeant, à nouveau, dans la même problématique (bonjour les PFAS!). Investir autant d'argent au risque de devoir refermer la source deux à trois ans seulement après avoir effectué des

travaux de réhabilitation... un risque que nous ne prendrons pas.

AUTRE PROBLÈME : LES MOULES QUAGGA

Oui, je sais, cela prête à sourire : des moules qui bouchent les conduites d'eau potable... c'est inhabituel, pour le moins. Ces moules ont bouché les crépines au fond du lac par lesquelles nous aspirons l'eau avant de la potabiliser. Il aura fallu changer lesdites crépines, installer un système de javellisation en continu et construire des laboratoires de test de la qualité de l'eau afin de vérifier que la javel élimine bien les moules et ses larves. Le coût : un million de francs. Inutile de mentionner

que cet investissement n'était pas au budget et ne figurait pas non plus dans le plan d'investissement quinquennal. Heureusement, les fonds de réserve étaient suffisants.

Bref, en plus des risques habituels auxquels sont soumis tous les services industriels que j'ai cités en début d'article, il faut maintenant ajouter le problème d'une Confédération de plus en plus normative en matière de pesticides et micropolluants contenus dans l'eau. Le dérèglement climatique et l'arrivée d'espèces non-indigènes dans nos lacs – la moule quagga n'a, évidemment, rien à faire dans le Léman – sont des dangers supplémentaires avec lesquels nous devons composer.

Continuez de nous suivre



Améliorations foncières, gratuité et Röstigraben académique

par Jérôme Thuillard,
secrétaire général adjoint,
conseiller communal

La page des députés en action de ce mois de juin est écrite à quatre mains, soit celles du député et fraîchement élu vice-président Loïc Bardet et de votre serviteur. L'article s'ouvrira dès lors avec la question des améliorations foncières et se poursuivra avec un focus sur deux interventions parlementaires des dernières semaines.

Ainsi, les améliorations foncières (AF) soutiennent les agriculteurs, mais aussi les communes, pour l'entretien des chemins ruraux, pour des projets d'irrigation ou de construction de bâtiments ruraux. Des crédits-cadres sont régulièrement adoptés afin de garantir la continuité des projets AF. Le crédit-cadre 2021-2023 s'est toutefois trouvé épuisé plusieurs mois avant que le suivant, de 40 millions pour la période 2023-2025, ne soit adopté par le Conseil d'État. Différents projets se sont ainsi retrouvés bloqués.

Sur impulsion des membres PLR, la commission ad hoc a proposé de doubler la période et le montant afin d'accorder plus de prévisibilité et de stabilité aux communes et aux agriculteurs. Elle a également fait le maximum pour accélérer le traitement du dossier puisque le rapport, signé par Alexandre Berthoud, a été rédigé en moins d'une semaine. Enfin, elle a insisté pour que le crédit-cadre passe en plénum avant l'été.

Au Grand Conseil, une courte majorité de gauche soutenue par quelques UDC a décidé de revenir au projet initial. Malgré ceci, le travail du PLR a permis d'obtenir l'engagement du Gouvernement de venir à l'avenir au moins six mois avant l'épuisement du crédit AF. Le PLR se réjouit de l'adoption du



nouveau crédit AF. Il se montrera attentif à ce que les promesses faites en plénum soient tenues afin que les communes et les agriculteurs ne se retrouvent pas à nouveau bloqués. Par Loïc Bardet

PASSONS MAINTENANT À DEUX AUTRES TEMPS FORTS DE CE MOIS

La presse en a parlé et nous avons relayé l'information sur nos réseaux: notre députée **Florence Gross** a déposé une résolution demandant au Conseil d'État d'arrêter d'utiliser le terme «*gratuit*» dans ses publications et ses objets législatifs. Force est en effet de constater que cette gratuité des politiques publiques est souvent mise en avant. Or, la gratuité a bel et bien un coût: si l'individu ne paie pas, c'est la collectivité qui s'en charge. Cette résolution s'inscrit parfaitement dans cet objectif et le plénum ne s'y est pas trompé, car il a suivi la proposition et envoyé un vœu au Conseil d'État.

En ce qui concerne la formation supérieure, notre député **Xavier de Haller** a déposé une motion demandant au Conseil d'État de modifier la loi sur l'Université de Lausanne et les règlements idoines dans le but que les compétences acquises lors de l'instruction au commandement menée dans le

cadre d'un service d'avancement dans l'Armée soient valorisées par la remise de crédits ECTS. Il est entendu que lesdits crédits sont le moyen de valider un diplôme. Notre député a remarqué que la pratique avait déjà cours outre-Sarine, et que la Romandie était donc victime d'un Röstigraben académique particulièrement délétère. Signalons enfin que notre conseillère nationale **Jacqueline de Quattro** a déposé une interpellation durant la session d'été des Chambres fédérales dans le but de corriger cette inégalité de traitement pour ce qui concerne les Écoles polytechniques fédérales. JT

Nous vous avons ainsi présenté quelques points saillants de l'activité parlementaire du mois écoulé et vous souhaitons donc un bel été, durant lequel vous pourrez retrouver l'ensemble des objets déposés par la députation au travers du QR-Code ci-dessous:



AGENDA

Bloquez les dates!

PLR Vaud

CONGRÈS

- Jeudi 26 septembre 2024, 19:30
Valbroye (Granges-Marnand)
- Jeudi 28 novembre 2024, 19:30

BRUNCH

- Dimanche 25 août 2024, 10:30

Concise

Chemin du Lac

Invitée d'honneur: **Nadine Gobet**,
conseillère nationale fribourgeoise

Inscriptions: informations en page 3
de ce numéro

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

- Samedi 21 septembre 2024,
09:00-13:00

GastroVaud, Pully

Av. Général-Guisan 42

REPAS DE SOUTIEN

- Jeudi 7 novembre 2024, 18:00
Puidoux



PROCHAINE PARUTION

- Mercredi 21 août 2024

DÉLAI RÉDACTIONNEL

- Lundi 12 août 2024

Un seul slogan:

abonnez-vous
à **TRIBUNE**...

Être populaires, sans populisme



par Luc-Olivier Stramke,
municipal à Vallorbe

En Gaule voisine, populaire et populisme font décidément bon ménage. Écartelés entre deux pôles extrêmes chauffés à blanc par des années d'usure du pouvoir présidentiel, que reste-t-il des partis dits modérés? «Pas grand-chose», répondra quiconque jette un œil à l'ouest. Il aura raison, si bien que cela interroge nécessairement notre propre capacité à défendre un projet de société libéral et cohérent, sans verser dans un populisme grossier et ses mirages.

ÉCOUTONS LE BON SENS POPULAIRE

Rien ne paraît plus effrayant que l'on puisse nous dicter ce qu'il y a lieu de penser. Nous chérissons cette liberté au sein du PLR. Pourtant, nous ne sommes pas à l'abri du dogmatisme, à l'instar d'autres partis. Malgré les mots d'ordre, combien de nos sympathisants ont,

dans le secret de l'isolement, approuvé l'initiative pour une 13^e rente AVS? Au nom de la solidarité envers nos aînés, nombreux l'auront fait. Forts de l'exemple vaudois, d'autres auront accepté de limiter les primes d'assurance maladie à 10% du revenu, quoiqu'il en coûte au contribuable.

Dissipons tout malentendu: ces initiatives proposaient de mauvaises réponses à de réels problèmes. Cependant, la 13^e rente a sanctionné l'absence de réponse d'une certaine droite du Parlement, étanche à une vox populi aux abois après la fusion imposée à Credit Suisse et le renforcement du budget de l'armée. Prôner ensuite la rigueur pour la rigueur ne mène à rien; encore faut-il que la charge en soit équitablement répartie, et perçue comme tel. Le citoyen l'a bien compris: à nous de l'écouter. À nous aussi de savoir forger des compromis, y compris à notre gauche lorsque les attentes de la population le requièrent.

RELATIONS À L'UE, ÉCONOMIE: MÊME COMBAT

Il nous faut également apprendre à réenchanter certains piliers de notre vision du pays. Il ne suffit plus de répéter

à tue-tête «qu'un franc sur deux est gagné en exportant vers l'UE». Encore faut-il expliquer en quoi nos concitoyens bénéficient concrètement de ces relations, et pas seulement en citant Erasmus et nos universitaires. Il ne suffit plus de rappeler qu'une économie diversifiée et prospère est le préalable à toute redistribution. Encore faut-il promouvoir notre tissu économique, le rapprocher à nouveau de la population, mais aussi entendre les attentes d'un marché du travail en mutation. Enfin, nous devons parfois savoir faire le pas de côté qui s'impose: écouter le travailleur qui craint la concurrence transfrontalière; se distancer de salaires de dirigeants confinés à l'absurde, plutôt que de tenter de les justifier; comprendre que, lorsque l'inflation est à 5% après dix ans de stagnation, un employé se moque bien de savoir que «statistiquement, les salaires nominaux ont augmenté de 3%».

En résumé, ce n'est pas se compromettre que de prêter l'oreille à l'inquiétude et à l'indignation murmurées autour d'un café matinal. C'est au contraire savoir se tenir au plus près des attentes de la population. Soyons populaires, sans populisme.

À nous aussi de savoir forger des compromis, y compris à notre gauche lorsque les attentes de la population le requièrent.

Pour votre publicité dans

TRIBUNE

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

Primes LAMal : s'attaquer (enfin) au problème des coûts !

par Philippe Lörtscher,
président des JLRV

À peine les résultats de la votation sur l'initiative pour l'allègement des primes connus, les grands pontes du PS, Pierre-Yves Maillard en tête, ont entonné leur rengaine pour l'instauration d'une caisse unique.

Or, si une telle proposition séduit à la mesure de la mauvaise réputation des assureurs auprès du public, elle ne permet pas de régler le problème des coûts de la santé qui devront en tous les cas être payés caisse unique ou pas. Alors quelles pistes suivre pour rendre supportables les primes pour les ménages ?

EFAS (financement uniforme des prestations) :

UNE RÉPARTITION DES COÛTS PLUS INTELLIGENTE

Contrairement au stationnaire (patient passant la nuit à l'hôpital), l'ambulatoire est à charge à 100 % de l'AOS et donc du payeur de primes. Or même si les opérations en ambulatoire coûtent moins



cher, elles contribuent pour l'instant à faire augmenter les primes de manière significative. Il est grand temps de supprimer ce mauvais incitatif et introduire la même clé de répartition pour l'ensemble des prestations de santé (26.9 % pour le canton | 73.1 % à charge de l'AOS) : en jeu 3 milliards de francs d'économies par année !

Dossier électronique du patient :

POUR UN OUTIL PERFORMANT ET NON PAS UN CIMETIÈRE À PDF

Autre sujet important, le DEP permettrait des économies de l'ordre du milliard de francs par année si un outil utilisable était proposé sur le marché. Pour l'instant, cela ne semble pas être le cas. Faible taux d'adoption, incompatibilités avec d'autres systèmes et difficulté d'utilisation en font un cimetière à pdf. Il est grand temps que l'OFSP en tant qu'organe de contrôle prenne les mesures nécessaires afin de corriger la situation.

Arrêt du remboursement de l'homéopathie :

LA PSEUDOSCIENCE NE DOIT PAS ÊTRE À CHARGE DE L'AOS

Si je vous disais que 50 millions de francs par année sont remboursés par l'AOS pour du sucre, vous me regarderiez avec un air étonné. Pourtant, c'est le cas. La collectivité n'a pas à assumer le prix de granulés de sucre, vendus essentiellement par un grand groupe pharmaceutique français, et qui n'ont aucune plus-value médicale scientifiquement démontrée.

Prescription du générique le moins cher :

GARANTIR LA QUALITÉ ET L'ÉCONOMICITÉ

La qualité de médicaments génériques n'est plus à prouver et ces derniers coûtent moins cher que les originaux. La différence de prix permettrait d'économiser 500 millions de francs par année sans entraîner une baisse de la qualité des prestations.

Supprimer les mauvais incitatifs, les procédures médicales inutiles grâce à la numérisation, appliquer de manière conséquente le principe d'économicité ou encore arrêter de prendre en charge des pseudos-médicaments engendrant des coûts qui eux sont réels : telles sont notamment les pistes à suivre pour rendre supportables les coûts de la santé à la charge des payeurs et des payeuses de primes que nous sommes toutes et tous !

publicité

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise

par Nicolas Suter,
député, président
du Groupe PLR au Grand Conseil

Après un long processus démocratique à plusieurs niveaux, la Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) a été officiellement acceptée le 4 juin par le Grand Conseil, marquant l'aboutissement d'un travail axé sur le consensus et la recherche de solutions pour le bien de la majorité.

Depuis de nombreuses années, la répartition des coûts et des compétences entre les communes et l'État était une question épineuse, semblant presque impossible à résoudre. Grâce à la persévérance et aux bons offices de la présidente du Gouvernement, un accord a finalement été trouvé avec les principales associations de communes, à savoir l'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association de communes vaudoises (ADCV). Félicitations également aux commissaires PLR et à nos représentants dans les faitières communales pour leur travail de pivot à la tenue d'un débat parlementaire constructif.

Le projet validé prévoit, entre autres, l'instauration d'une péréquation des ressources visant à réduire les disparités financières entre les communes, une dotation minimale pour soutenir les collectivités aux ressources fiscales limitées, et une péréquation des besoins structurels basée sur des indicateurs objectifs. De plus, il inclut une répartition de certaines factures cantonales selon la population plutôt que la capacité financière des communes. Il est important de noter que le canton met à disposition des communes des moyens financiers significatifs, à hauteur de 160 millions de francs par an, pour assurer que les effets de



changement de système ne soient pas trop douloureux et que les communes dans leur ensemble puissent retrouver une gestion saine de leurs finances. L'acceptation de la NPIV par le Grand Conseil marque une étape importante dans la gestion des relations entre le canton et les communes. Elle offre un cadre plus équitable et plus prévisible pour la répartition des ressources et des charges, permettant aux communes de mieux planifier et gérer leurs finances.

Le débat parlementaire s'est articulé entre une gauche de l'hémicycle demandant plus de solidarité à la NPIV et la droite avec le centre validant un projet déjà solidaire puisqu'il garantit un niveau de solidarité des ressources à hauteur de 80%. Il est clair que la gauche a en ligne de mire le taux unique et une gestion centralisée de nos communes. Quelques amendements visant une prise en compte des spécificités des communes ont passé la rampe,

d'autres amendements remettant en cause les principes fondateurs de la NPIV ont été balayés.

En conclusion, la réforme de la NPIV, acceptée après un processus démocratique rigoureux, symbolise un effort concerté pour renforcer la coopération et l'équité entre les communes et l'État. Le Groupe PLR, tout en saluant les efforts du Gouvernement, de nos députés, des faitières ainsi qu'une ouverture constructive du comité d'initiative SOS Communes, souligne l'importance de cette avancée pour l'amélioration de la gestion des finances communales.

Le canton met à disposition des communes des moyens financiers significatifs, à hauteur de 160 millions de francs par an.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.ch

Anouck Saugy nouvelle présidente

par Catherine Labouchère,
présidente de la Commission santé
et affaires sociales du PLR Vaud

Le 1^{er} juin dernier les Femmes PLR Vaud ont tenu leur assemblée générale annuelle à Lutry. À cette occasion, plus d'une trentaine de membres étaient présentes. Un hommage et des remerciements ont été rendus à **Françoise Salamé** qui a tenu la barre de la présidence pendant trois années.

Récemment nommée comme représentante du SECO au sein de l'Ambassade suisse à Rabat au Maroc, elle va quitter la Suisse pendant quelques années. Durant son mandat, elle s'est investie



avec force pour défendre les femmes et leur place tant dans le monde professionnel que privé. Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape de carrière.

Alexia Weill, membre du comité, a annoncé que pour donner une nouvelle

orientation à ses activités, elle désirait remettre sa fonction. Merci à elle pour ce qu'elle a donné à l'association et nos vœux pour son futur.

Pour la présidence, **Anouck Saugy** a repris le flambeau. Conseillère communale à Lausanne, elle a accepté de mettre ses qualités et son énergie pour la cause des Femmes PLR. Elle fait partie de la relève active et c'est très réjouissant: félicitations à elle!

Après la partie statutaire, deux syndiqués, Laurence Muller Ahtari du Mont-sur-Lausanne et Mélanie Wyss de Morges ont parlé, sans tabou, de leur fonction avec leur vision de femmes actives pour faire progresser un monde encore bien traditionnel sur le plan de la cohabitation entre vie familiale et vie professionnelle. Toutes deux se sont mobilisées avec détermination, ne ménageant pas leurs efforts pour que

les choses évoluent positivement. Elles ont passionné l'auditoire qui leur a posé de nombreuses questions. Elles ont décrit l'importance du soutien des plus anciennes qui avaient ouvert la voie. Dans tous les sujets sociétaux qui ne sont pas du seul ressort de la gauche, les actions concrètes ont montré leur importance. En une phrase: faire est plus efficace que déclarer! La lutte en faveur des préoccupations des familles de la petite enfance aux seniors en passant par le soutien aux personnes actives ont fait et font partie de l'attention constante des Femmes PLR.

Cette partie de témoignages et d'échanges fructueux s'est terminée par un moment convivial où les discussions ont été le moyen de mieux se connaître et de nouer des liens pour un travail en commun pour défendre les valeurs du PLR.

publicité

Confort-lit

DEPUIS 1989

35
ans

Des m² retrouvés grâce au lit rabattable



YVERDON
LAUSANNE
GIVISIEZ

Av. de Grandson 60
Rue Saint-Martin 34
Route des Fluides 3

024 426 14 04
021 323 30 44
026 322 49 09



Scannez-moi

www.confort-lit.ch

Macron ou l'ambition sans lendemain

par Pierre Schaeffer

Il aura suffi d'une journée pour ruiner le régime instauré par Emmanuel Macron, il y a sept ans, durée d'un septennat présidentiel sous les précédentes républiques. La journée avait commencé par les résultats de l'élection du Parlement européen qui donnaient à la majorité présidentielle deux fois moins de votes que la droite radicale, devenue la principale force politique, promise à une victoire électorale après la dissolution, deuxième défaite présidentielle de la journée.

Le décret de dissolution est non seulement une défaite, mais un camouflet pour celui qui n'avait cessé d'affirmer que l'élection européenne n'aurait aucun effet sur la vie politique française. Plus gravement, la France se retrouve en état d'apesanteur, alors que l'urgence presse, qu'il s'agisse des rares réformes engagées, aujourd'hui ajournées, ou des échéances à venir, comme les Jeux olympiques.

La dissolution représente l'échec le plus lourd de conséquences pour ce président élu en 2017 comme une promesse d'avenir et qui finalement aura battu le record des émeutes. Il va devoir payer le 7 juillet au soir le prix de son arrogance, à tout le moins de son ignorance des institutions de la V^e République qui instaure sans doute le présidentielisme avec un chef d'État élu au suffrage universel et du parlementarisme qui impose une majorité pour le gouvernement, celle qu'il a méprisée il y a deux ans, quand il n'obtient pas de majorité au soir du deuxième tour des législatives. Il ne tirera au demeurant aucune leçon des deux premières années de son second mandat qui l'obligera à faire adopter les lois et le budget par un débat sans vote.



Ce régime mâtiné de faiblesse et d'autoritarisme va générer une situation financière désastreuse due aux décisions solitaires de ce président qui a placé la France dans une impasse proche de celle de la Grèce, il y a quinze ans, lorsque le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble proposait le retrait de la Grèce de la zone euro. Le fiasco des finances publiques françaises place le pays dans une situation de tension au sein de l'Union européenne (UE) et de son Grand Marché, de même que dans la zone euro et sa monnaie commune. C'est là le deuxième revers de ce président, l'échec de son ambition, noble au demeurant, de promouvoir l'unité européenne sur la base d'un projet fédéral. Il n'en sera rien, car le Gouvernement français a perdu sa crédibilité dans l'effondrement et la pérennité de ses échecs financiers qui pourraient, sauf correctif urgent, ouvrir la voie au FMI.

La France n'est pas davantage crédible sur le terrain de la puissance, quand son président opte pour des politiques d'avant-garde dans son soutien à l'Ukraine en évoquant l'envoi de troupes. Il n'est pas davantage suivi par les autres États de l'UE quand il propose la mutualisation du recours à la force française de dissuasion nucléaire. Dans le domaine de la défense, comme dans celui de l'unité européenne, les propositions d'Emmanuel Macron tombent à plat, faute de puissance, celle des États-Unis en 1944 et aujourd'hui dans l'aide à l'Ukraine et ses limites. La France est aujourd'hui soupçonnée, comme en 1938, de parler haut avec la Russie, mais d'agir faiblement comme ce fut le cas avec la Tchécoslovaquie menacée de dépècement par le Troisième Reich.

La France est aujourd'hui soupçonnée, comme en 1938, de parler haut avec la Russie, mais d'agir faiblement comme ce fut le cas avec la Tchécoslovaquie menacée de dépècement par le Troisième Reich.

C'est le petchi...

par Fabienne Guignard

L'extrême droite, c'est pas ma tasse de thé, les gauchistes wokistes non plus. Eh bien ils sont maintenant partout...

Donald commence à se noyer de plus en plus dans ses explications rocambolesques. Le voilà qui parle de l'augmentation gravissime du nombre de requins, faut dire que c'est une de ses grandes phobies, avec les microbes... «*Ils nous envahissent*»... Après les immigrants, voilà les requins... Son papa, un pas gentil non plus, est mort d'alzheimer. Ne verrions-nous pas les premiers signes chez son fiston? Il a eu peur des «*Dents de la Mer*» l'ami Donald? Ça ressort maintenant. Joe lui, a de la peine à bouger, le voilà de plus en plus figé, les pieds, les mains. Il se momifie jour après jour. On parlerait d'arthrite. Jill lui tient tout le temps la main. Ça rassure pas tant...

Mon Alexis est élu au Parlement européen. Le revoilà quoi...

L'extrême droite sort en tête en Autriche, et vlan l'histoire se répète... L'AFD, est deuxième en Allemagne, juste avant Olaf et le parti d'Angela caracole en tête avec 32%... Lui est à fond pour l'Ukraine et veut donner des *Taurus*. Une pression de plus pour Olaf. En Belgique, le premier ministre libéral pleure d'avoir perdu et démissionne. Giorgia est victorieuse et prend la main sur ses alliés bien amoindris (Salvini et Forza Italia). Elle a réussi son coup la belle italienne... La voilà toute guillerette pour accueillir le G7 aux Pouilles. En Catalogne, un ancien ministre indépendantiste qui a passé trois ans en prison pour insurrection vient d'être élu président de l'Assemblée catalane. Renzi boit la tasse en n'ayant pas obtenu le quorum mais mon Alexis est



élu au Parlement européen. Le revoilà quoi... Et puis la France... Ah la France... C'est désolant, lamentable, inquiétant, risible, ridicule, comique, effrayant, épouvantable, pathétique. Les mots me manquent... Coup de poker. Emmanuel liquide le Parlement. Tout est à l'arrêt. Pour quatre semaine de campagne. Ils ne vont pas rigoler. Déjà qu'ils ont des problèmes à trouver du papier... Le cirque s'amplifie, la *commedia dell'arte* est le nouvel art français. Marion trahit Zemmour qui la vire illico presto de Reconquête. Jordan à la porte de Maignon. Et hop, Jean-Luc n'est pas

Gabriel est le dindon de la farce de Manu. Et ça franchement, c'est moche.

contre devenir le candidat du nouveau Front populaire, comme Rufin et deux autres. Le pauvre Raphaël qui a sauvé l'honneur de la gauche se voit ainsi jeté sur le bas côté de son bord politique... BREAKING NEWS: Flamby candidat du Front populaire en Corrèze... Le PS de Faure, la honte comme jamais...

Et les pauvres LR, le parti de Jacques et Nicolas, défenseur du gaulisme, sombre dans le gouffre politique, près de la disparition totale. Ciotti a fait ses petites magouilles dans son coin avec le RN. Son bureau exécutif, vent debout, s'est réuni sans lui l'excluant à l'unanimité du parti pour trahison. Mais il fait son Puidgemon, il reste... Il cote la porte d'entrée de la permanence, met dehors tous les collaborateurs présents. Mais la nouvelle présidente ad interim avait un double des clés. Les voilà qui rentrent dans les bureaux. Et lui de se barricader après être revenu le jour suivant avec un huissier pour entrer... On lui a changé tous les codes d'accès informatiques, mais pour l'accès aux sous, on ne sait encore rien. Car dans cette tragique histoire, les sous c'est fondamental. Un parti sans sous, c'est un parti sans élus, point barre. Il va ensuite déjeuner avec Jordan. Tout guilleret. Satisfait de lui... La vie est belle chez les LR... mais la justice lui donne raison pour une semaine... Gabriel est bien sûr le dindon de la farce de Manu. Et ça franchement, c'est moche. On fait pas ça à mes chouchous... Malgré tout ça, il part au combat, droit dans ses bottes. Manu a fait sauter la bombe, l'autre doit

partir à l'assaut de deux ennemis et ramasser les blessés. Mais le petchi est aujourd'hui généralisé. Comment vont-ils s'en sortir? Le coq est mal en point. Manu va-t-il gagner son coup de poker? Mais lui restera président

Le petchi est aujourd'hui généralisé. Comment vont-ils s'en sortir? Le coq est mal en point.

de la France à s'occuper de l'armée et de l'international. Manifestement il s'en contentera, laissant patauger son prochain premier ministre qui va forcément s'enliser. Pas de sous pour agir. Bref le piège à incompetents va se refermer vite fait bien fait. À voir tout cela, on est mieux en Suisse. On fait des sommets de la paix sur le sommet de nos montagnes, question de mieux voir de loin et avoir de la hauteur. Encore faut-il ne pas avoir le vertige... Le monde est déglingué je vous dis. Alors parfois *HeidiLand*, c'est pas si mal...